



Regroupement des groupes de femmes de la région 03
(Portneuf-Québec-Charlevoix)

M-33

R G F ♀ 3

Québec, le 30 septembre 2004

Communauté métropolitaine de Québec
a/s Mme Johanne Savard
1130, route de l'Église, bureau 2-35
Sainte-Foy, G1V 4X6

Objet : Dépôt du mémoire et présentation aux audiences publiques

Madame Savard,

Par la présente, nous déposons le mémoire du Regroupement des groupes de femmes de la région 03 (Portneuf-Québec-Charlevoix) dans le cadre de la consultation de la CMQ sur sa vision stratégique.

Nous souhaitons également être reçues dans le cadre des audiences publiques que tiendra la Communauté métropolitaine de Québec.

Veuillez agréer, Madame Savard, l'expression de nos sentiments distingués.

Ginette Bergevin, coordinatrice

155, boul. Charest Est, RC-5
Québec (Québec)
G1K 3G6

Téléphone: (418) 522-8854

Télécopieur: (418) 522-6237

Courriel: regroupementdesfemmes@qc.aira.com

Site Internet: rgf-03.qc.ca



Regroupement des groupes de femmes
de la région 03
(Portneuf-Québec-Charlevoix)



**Mémoire du RGF-03 concernant
Le projet d'énoncé de vision stratégi-
que du développement de la Com-
munauté métropolitaine de Québec**

30 septembre 2004

Table des matières

1. Présentation du RGF-03	3
2. Introduction	4
3. Une vision stratégique pour l'avenir doit prévoir une vision du développement	5
4. Chantier 1 : une communauté plus riche	8
5. Chantier 2 : une communauté plus solidaire	9
6. Conclusion	10
Annexe 1 : Membres du RGF-03	12

Pièces jointes :

- . Les femmes dans l'espace régionale de Québec, Solidaires dans le développement. 1998.
- . Conseil du statut de la femme. Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local dans la région de la Capitale-Nationale. (statistiques à jour sur le site du CSF)

PRÉSENTATION

Le Regroupement des groupes de femmes de la région 03 (Portneuf-Québec-Charlevoix) a comme mission de regrouper les groupes de femmes de la région 03, pour travailler solidairement à la défense des droits et intérêts des femmes ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de vie. Il existe depuis 1990 et regroupe 39 groupes de femmes (Maisons d'hébergement, Centres de femmes, AFEAS, Groupe Femmes, politique et démocratie, etc.) de Québec, Portneuf et Charlevoix.

Le Regroupement porte deux dossiers majeurs et prioritaires : les femmes dans le développement régional et local (augmentation du nombre de femmes dans les instances décisionnelles, prise en compte des besoins des femmes par les instances) et la santé des femmes (plan d'action régional en santé des femmes, accès aux services de santé et aux services sociaux, santé mentale, etc.) Il intervient également dans les dossiers de lutte à la pauvreté et la violence avec la Coalition régionale des femmes contre la pauvreté qui assure le suivi de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000. Évidemment, en tant que porteur des enjeux collectifs en condition féminine dans la région 03, il intervient dans différents dossiers tels la politique de reconnaissance de l'action communautaire, l'équité salariale, l'emploi, etc.

Introduction

Le Regroupement des groupes de femmes de la région 03 travaille depuis de nombreuses années à introduire les préoccupations des femmes dans les planifications et visions stratégiques des organisations de la région 03. Il travaille également à augmenter le nombre de femmes dans les structures décisionnelles de notre région. La Communauté métropolitaine de Québec est un acteur important du développement. Cette situation engendre de grandes responsabilités à l'égard de l'ensemble des citoyens et des citoyennes qui y vivent.

Donc, malgré le temps limité requis pour réaliser ce mémoire et malgré le peu de moyens dont nous disposons, nous souhaitons transmettre, aux membres de la Communauté métropolitaine de Québec, nos commentaires concernant la vision stratégique qu'elle met de l'avant.

Cette vision et les actions qui en découlent doivent permettre l'inclusion de toutes et tous et favoriser la diminution des inégalités. En ce sens, il importe que les citoyennes de la Communauté métropolitaine de Québec aient confiance que vous porterez avec elles les moyens de corriger les situations qui doivent l'être.

Notre document met en lien la vision stratégique du développement de la CMQ et celle du RGF-03. Il aborde particulièrement les chapitres 1 et 2 de votre document « Projet d'énoncé Défis, orientations et pistes d'actions ». Il propose des ajouts à la vision présentée par la CMQ et suggère les actions qui en découlent.

Une vision stratégique pour l'avenir doit prévoir une vision du développement

Notre vision du développement :

En 1998, dans le cadre d'une recherche majeure intitulée, *Les femmes dans l'espace régional de Québec. Solidaires dans le développement*, le Regroupement des groupes de femmes de la région 03, en collaboration avec la Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes, se dote d'une vision du développement.

Extrait du Résumé de l'étude :

« Une vision multidimensionnelle du développement - Cinq grands principes

Trop souvent, le développement est défini en termes de croissance économique. Rappelons brièvement que la notion de croissance économique renvoie à une mesure unique, le produit intérieur brut (PIB), qui indique la valeur monétaire de l'ensemble des biens et services produits dans une économie. Il s'agit là d'une mesure quantitative étroite. En effet, elle ne tient pas compte de la répartition de la richesse entre les individus, entre les régions d'un pays. Elle exclut tout un pan de l'activité des femmes, soit le travail domestique et bénévole non-rémunéré. Par ailleurs, elle comptabilise des activités qui n'ajoutent rien au mieux-être collectif, par exemple les activités de reconstruction suivant une catastrophe naturelle.

Une vision multidimensionnelle du développement ne rejette pas la dimension économique, mais, plus fidèle à la réalité, la complète en y intégrant les dimensions sociales, politiques, culturelles et environnementales. Enfin, elle tient compte de l'ensemble des activités de production, qu'elles soient réalisées gratuitement ou contre rémunération dans les familles ou encore dans les secteurs informels ou formels de l'économie.

Dans cet esprit, le vrai développement est celui qui permet la croissance de la communauté, sans création d'inégalité, en donnant à tous les individus les mêmes chances d'épanouissement tout en respectant les limites des écosystèmes. Cette définition globale s'appuie sur cinq grands principes indissociables.

Le développement doit être **solidaire et équitable**. Il doit avoir pour objectif l'élimination des inégalités entre les régions, entre les hommes et les femmes, entre les riches et les pauvres, de même qu'entre les gens de différentes origines culturelles. Il doit donc viser une redistribution de la richesse créée par la croissance économique. La question de l'équité entre les hommes et les femmes est particulièrement cruciale.

Le développement doit être **endogène et communautaire**. Il doit se mesurer d'abord par sa capacité à utiliser les ressources naturelles et humaines du territoire pour répondre adéquatement aux besoins de la population résidante. Dans cette optique, il valorise autant les projets locaux permettant un mieux-être collectif que les entreprises exportatrices. Celles-ci doivent toutefois être aussi soucieuses du développement de leur communauté que de leur propre croissance. Il reconnaît la valeur du travail des femmes dans l'organisation de la vie quotidienne et met à contribution leur expertise.

Le développement doit être **démocratique**. Alors que la définition des priorités régionales constitue un enjeu et un objet de négociation, les mécanismes actuels de concertation excluent des pans entiers de la société québécoise: femmes, personnes de divers groupes¹ culturels, jeunes, pauvres, personnes âgées. Ces mécanismes doivent être revus afin d'assurer la pleine participation et la représentation équitable de toutes les catégories de personnes composant la collectivité, en particulier les femmes qui forment plus de la moitié de la population.

Le développement doit être **éthique**. Il exige de l'ensemble des membres de la communauté d'être socialement responsables. Les entreprises d'une région doivent générer des retombées locales positives en termes d'emplois pour la population locale, dont les femmes. Elles doivent, dans toutes leurs décisions, favoriser la vitalité de la communauté locale. De plus, un développement éthique privilégie les initiatives qui offrent des produits ou des services d'utilité sociale.

Le développement, enfin, doit être **durable**. Il doit répondre aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs, tout en rencontrant des visées de justice sociale. »²

Des ajouts à la vision de la CMQ :

- Le Regroupement réitère donc en 2004 les principes énoncés en 1998 et souhaite les voir intégrés à la vision de la CMQ. À cet égard, il formule les propositions suivantes :

1) Une vision multidimensionnelle et réaliste du développement doit notamment, prendre en compte le revenu moyen moindre des femmes (65% de celui des hommes dans la région de la Capitale-Nationale, 64% dans Charlevoix et 58 % dans Portneuf)³. Il nous apparaît donc pertinent d'ajouter à la page 8 le constat suivant : « la richesse est distribuée inégalement entre les individus, entre les hommes et les femmes et entre les secteurs... »

¹ Le mot groupes veut dire ici communautés.

² RGF-03. Les femmes dans l'espace régional de Québec. Solidaires dans le développement (résumé). 1998. p.6.

³ Institut de la statistique du Québec basé sur les données 2000 de Statistique Canada.

2) Il nous semble également que la vision stratégique de la CMQ s'enrichirait à miser davantage sur le dynamisme des communautés locales. Il est reconnu que lorsqu'elles sont regroupées et organisées, les communautés locales permettent de créer de l'emploi et d'offrir les services adéquats permettant à la population de résider partout sur le territoire. Souvent mères de familles monoparentales, moins nombreuses à posséder des voitures, généralement responsables de la vie quotidienne de la famille, les femmes sont particulièrement concernées par ces services. Pensons à l'accès aux services de gardes, aux bibliothèques, aux transports en commun, etc.

3) Il serait également pertinent de reconnaître le réseau d'organismes communautaires et de groupes de femmes comme un exemple en matière de développement. Sa présence et sa capacité à identifier et à répondre aux besoins de la population constituent un modèle d'efficacité et de détermination.

4) Il conviendrait par ailleurs d'intégrer l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) comme méthode pour contrer les inégalités dans les dossiers traités par la CMQ. Cette méthode, adoptée par bon nombre de gouvernements, permet d'évaluer les impacts potentiels des décisions et politiques publiques sur les femmes et les hommes. Ces impacts sont, on le sait, souvent très différents pour les unes et les autres.

5) Plusieurs concepts importants semblent aussi absents de la vision présentée. Ainsi, rien dans le texte n'indique l'importance accordée à la démocratie et à la représentativité dans les stratégies à venir. De tels ajouts pourraient être apportés à la vision stratégique.

6) Finalement, il semblerait essentiel que la CMQ affirme son objectif d'un développement qui vise l'égalité entre les individus, particulièrement entre les hommes et les femmes. Cet énoncé reprendrait et confirmerait le souci d'égalité stipulé dans l'entente-cadre de la région de la Capitale-Nationale. Ce faisant, la CMQ se présentera comme un modèle, soucieuse de permettre la progression de tous et toutes.

Dans la foulée des recommandations générales qui précèdent, le RGF-03 tient à préciser ses vœux pour deux des chantiers proposés.

CHANTIER 1 : UNE COMMUNAUTÉ PLUS RICHE

Comme nous le citions plus haut, les différences de revenus entre les hommes et les femmes sont importantes. Dans ce contexte, il nous apparaît important de souligner que, pour qu'une communauté soit plus riche, elle doit prévoir l'enrichissement de tous ces membres. En ce sens, les orientations devraient prévoir l'amélioration des salaires et des conditions de travail dans les emplois traditionnellement féminins. Cette mesure favoriserait l'amélioration du revenu des femmes. D'ailleurs, plusieurs emplois traditionnellement féminins sont des emplois d'avenir, pensons aux différents emplois liés au soutien aux personnes âgées, aux services de santé et aux services sociaux, etc.

À l'orientation 3, on souhaite accroître le bassin de main-d'œuvre en adoptant notamment des mesures pour favoriser une plus grande participation des femmes (p. 17). On dit souhaiter que celles-ci soient en mesure d'occuper les emplois des secteurs technologiques dont on entend privilégier le développement, ainsi que les postes manuels ou techniques pour lesquels on prédit une pénurie. Toutefois, rien ne semble prévu pour intéresser les filles à ces voies professionnelles. **Il faut impérativement prévoir et inclure dans les pistes énoncées à l'orientation 3, la mise en place d'une stratégie et de mesures pour susciter et soutenir la diversification des choix professionnels des filles et des femmes.**

♦ Par ailleurs, il ne suffit pas de travailler en aval, en offrant « des mesures d'insertion en emploi à l'intention des personnes peu spécialisées » (p. 17). **Il faut s'efforcer, en amont, d'offrir aux jeunes, avec une insistance particulière auprès des filles, une information scolaire et professionnelle dynamique et libre de tous biais sexistes, qui met clairement en lumière les secteurs d'emploi d'avenir.**

♦ Enfin, pour retenir dans la CMQ tant les jeunes que les personnes immigrantes, **il faut prendre le soin de cerner les besoins tant des femmes que des hommes, et non seulement au regard du marché du travail, mais aussi, plus largement, de la qualité du milieu de vie.** Ainsi, par exemple, les immigrantes connaissent moins de probabilités d'occuper un emploi que les immigrants. De même, les difficultés de concilier travail et famille ou les faiblesses du transport en commun touchent-elles davantage et différemment les femmes quelle que soit leur origine.

CHANTIER 2 : UNE COMMUNAUTÉ PLUS SOLIDAIRE

Dans la partie, Notre vision du développement social en 2024 :

Il nous apparaît essentiel d'intégrer dans la vision du développement social en 2024, à la fin du premier paragraphe : « les inégalités entre les femmes et les hommes ont été corrigées ».

Que ce soit dans l'accès au pouvoir, au revenu, aux logements, dans la prise en charge des enfants, etc., les femmes vivent des iniquités toujours existantes aujourd'hui. Dans ce contexte, une communauté plus solidaire aura à cœur de corriger cette situation (voir avis régional du Conseil du statut de la femme en annexe).

À la fin du 2^e paragraphe, nous pourrions lire :

« D'ailleurs une politique claire a été mis en place et les femmes ont atteint une présence paritaire sur les conseils municipaux, à la CMQ et dans les instances décisionnelles du territoire de la CMQ.

À ce sujet, une 4^e orientation est ajoutée et pourrait se lire comme suit :

« Orientation 4 :

Viser la présence paritaire des femmes dans les conseils municipaux, à la CMQ, dans les instances décisionnelles du territoire ainsi que dans les postes cadres et d'influence.

Pistes d'actions :

- Doter la CMQ, les municipalités et les instances décisionnelles d'une politique de parité et d'égalité pour les femmes.
- Doter la CMQ, les municipalités et les instances décisionnelles d'une politique d'accès à l'emploi favorisant l'accès des femmes aux postes de cadres.
- Doter la CMQ, les municipalités et les instances décisionnelles d'un poste de responsable à la condition féminine rattachée à la direction générale des organisations (dans le but de faire progresser rapidement cette question). »

À la fin du 3^e paragraphe, il serait souhaitable d'ajouter :

« Le revenu des femmes s'est amélioré car les employeurEs ont appliqué l'équité salariale. »

Dans la suite de ce changement, nous proposons d'ajouter à l'orientation 2 :
Contribuer à réduire les iniquités entre les individus, et entre les femmes et les hommes.

Dans les pistes d'action, nous proposons d'ajouter :

- Encourager les entreprises à appliquer l'équité salariale.
- Encourager les entreprises et organismes publics à mettre en place des mesures de conciliation travail-famille.

Conclusion

Nous n'avons malheureusement pu, faute de moyens, commenter les chapitres 3 à 6 de cette vision stratégique de la CMQ. Pourtant notre intérêt est grand. Nous souhaitons nous rendre disponibles pour travailler en collaboration avec la CMQ dans la poursuite de ses travaux.

Nous espérons que ces quelques commentaires permettront à la CMQ de développer une vision inclusive où les hommes et les femmes pourront vivre, travailler et se développer en toute égalité dans la future Communauté métropolitaine de Québec.



REGROUPEMENT DES GROUPE\$ DE FEMME\$ DE LA RÉGION 03 (PORTNEUF – QUÉBEC – CHARLEVOIX)

Annexe 1

Liste des membres

1. ASSOCIATION DES FEMMES DE CARRIÈRE DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN
2. ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE (AFEAS)
3. ASSOCIATION YWCA DE QUÉBEC
4. CALACS DE CHARLEVOIX
5. CARREFOUR FAMILLES MONOPARENTALES DE CHARLESBOURG
6. CENTRE DE RESSOURCES POUR FEMMES DE BEAUPORT
7. CENTRE DES FEMMES DE CHARLEVOIX
8. CENTRE DES FEMMES DE LA BASSE-VILLE
9. CENTRE FEMMES AUX 3A
10. CENTRE-FEMMES AUX PLURIELLES
11. CENTRE FEMMES D'AUJOURD'HUI
12. CENTRE ÉTAPE, atelier de formation pour les femmes
13. CENTRE INTERNATIONAL DES FEMMES, QUÉBEC
14. CHAIRE D'ÉTUDE CLAIRE-BONENFANT SUR LA CONDITION DES FEMMES
15. COLLECTIF "LES ACCOMPAGNANTES"
16. COMITÉ D'AIDE AUX FEMMES SOURDES
17. COMITÉ DES FEMMES DU SPGQ
18. COMITÉ DES FEMMES DU SFPQ
19. COMITÉ FEMMES DU CONSEIL CENTRAL DE QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES (CSN)
20. COMITÉ D'ÉCONOMIE SOCIALE ET DE CONDITION FÉMININE DE PORTNEUF
21. CONSEIL RÉGIONAL LÉA-ROBACK
22. GROUPE FEMMES, POLITIQUE ET DÉMOCRATIE
23. GROUPE LES RELEVAILLES (LE)
24. JONATHAN, SERVICE D'AIDE À L'EMPLOI POUR FEMMES
25. MAISON DES FEMMES DE QUÉBEC
26. MAISON D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES IMMIGRANTES DE QUÉBEC
27. MAISON DE TRANSITION L'ÉCLAIRCIE
28. MAISON DU CŒUR POUR FEMMES
29. MAISON LA MONTÉE
30. MÈRES ET MONDE
31. NOUVEAU DÉPART QUÉBEC
32. REGROUPEMENT DES FEMMES SANS EMPLOI DU NORD DE QUÉBEC INC.
33. RÉSEAU DIOCÉSAIN DE LA CONDITION DES FEMMES
34. S. O. S. GROSSESSE
35. VIDÉO FEMMES
36. VIOL SECOURS
37. VIOLENCE INFO